

LA PSYCHOLOGIE COGNITIVE FRANÇAISE DANS SES RELATIONS AVEC LES NEUROSCIENCES. HISTOIRE, ENJEUX ET CONSÉQUENCES D'UNE ALLIANCE

[Régine Plas](#)

Éditions Sciences Humaines | « [Revue d'Histoire des Sciences Humaines](#) »

2011/2 n° 25 | pages 125 à 142

ISSN 1622-468X

ISBN 9782361060237

DOI 10.3917/rhsh.025.0125

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-histoire-des-sciences-humaines-2011-2-page-125.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Éditions Sciences Humaines.

© Éditions Sciences Humaines. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

La psychologie cognitive française dans ses relations avec les neurosciences. Histoire, enjeux et conséquences d'une alliance

RÉGINE PLAS

Résumé

La psychologie scientifique a toujours privilégié ses relations avec ce qu'on appelle de nos jours les neurosciences. En France, l'alliance de la psychologie scientifique avec la physiologie nerveuse a longtemps été plus théorique que pratique. Mais les progrès récents des sciences du cerveau et, plus particulièrement, le succès tant scientifique que médiatique de la neuroimagerie ont incité de nombreux chercheurs en psychologie cognitive à collaborer étroitement avec des neuroscientifiques. L'histoire de ces relations depuis la fin du XIX^e siècle est retracée afin d'éclairer les enjeux de leur évolution récente telle qu'elle apparaît dans les rapports quadriennaux du CNRS. Les conséquences de cette évolution et certaines des critiques qu'elle a suscitées dans la communauté des chercheurs concernés sont examinées¹.

Mots-clés : Psychologie cognitive – Neurosciences – Neuroimagerie – Recherche – Enseignement.

Abstract : The French Cognitive Psychology and its Relations with the Neurosciences. History, Stakes and Consequences of an Alliance

Scientific psychology and what we now call neurosciences have always had a special relationship. For a long time, in France, scientific psychology and physiology of the nervous system have had a more theoretical than practical bond. But recent advances in brain science and, in particular, both scientific and media success of neuroimaging have led many researchers in cognitive psychology to work hand in hand with neuroscientists. The history of these relations since the late nineteenth century is told in order to clarify the stakes of their recent development as reflected in the quadrennial reports of the CNRS (National Centre for Scientific Research). The consequences of this development and some of the criticisms it aroused in the community of researchers involved are examined.

Key-words : Cognitive psychology – Neurosciences – Neuroimaging – Research – Higher education.

¹ Je remercie Annick Weil-Barais pour sa relecture attentive de cet article et pour les modifications pertinentes qu'elle m'a suggérées.

Introduction

Au cours de la dernière décennie du ^{xx}e siècle et de la première décennie du ^{xxi}e siècle, les neurosciences ont investi tous les domaines des sciences de la cognition et quelques autres encore, si bien que l'on trouve à présent des spécialistes de neuroéconomie, de neuroéthique, de neuroéducation, voire de neurogéométrie et bien d'autres encore. Si des disciplines comme l'économie ou la géométrie n'avaient traditionnellement rien à voir, du moins en apparence, avec les neurosciences, il n'en va pas de même pour d'autres, en particulier pour la psychologie, dont les relations privilégiées avec la physiologie nerveuse ont été revendiquées par la plupart des premiers psychologues, bien que quelques uns d'entre eux, et non des moindres, aient défendu l'idée que la science psychologique n'avait que faire d'une physiologie incertaine. Cette alliance avec la physiologie nerveuse a été revendiquée tout au long de l'histoire de la psychologie mais, jusqu'à une époque récente, elle ne se traduisait guère dans les faits. Cependant, au cours des années 1990, l'essor des neurosciences et, en particulier, le développement des techniques de neuroimagerie cérébrale, ont eu pour conséquence que la recherche française en psychologie cognitive, dans son ensemble, a été intégrée en quelques années dans des laboratoires de neurosciences cognitives, qui sont souvent d'anciens laboratoires de psychologie cognitive rebaptisés pour les besoins de la cause. Pour comprendre comment cette intégration a pu se faire si rapidement et quelles en ont été les conséquences, il convient tout d'abord de retracer, ne serait-ce que schématiquement, l'évolution des relations que la psychologie scientifique française, dite actuellement cognitive, a entretenues avec les sciences du cerveau au cours de son histoire. Nous analyserons ensuite, à travers les rapports de conjoncture du CNRS, les étapes de la montée en puissance des neurosciences dans la section à laquelle est rattachée la psychologie cognitive et le rôle de vitrine que la neuroimagerie a tenu dans cette histoire, en dépit de critiques, les unes à bas bruit, d'autres plus vigoureuses, venues de l'intérieur même de la discipline.

Psychologie scientifique et physiologie nerveuse

Ainsi, dès l'origine et même s'il existe à la fin du ^{xix}e siècle des styles nationaux qui permettent de différencier les psychologies qui voient le jour dans les pays industrialisés, la référence à la physiologie est une constante. Rappelons que le premier congrès international de psychologie, qui se tint à Paris en 1889, s'appelait Congrès de psychologie physiologique. L'expression « psychologie physiologique » vise d'abord à affirmer que tout événement psychique est également corporel. Cette affirmation nous semble un truisme à présent, mais à l'époque elle servait à distinguer la « nouvelle » psychologie de certaines philosophies, en particulier, en France, des philosophies spiritualistes. Par ailleurs, le laboratoire de psychologie physiologique que Wundt avait fondé à Leipzig en 1879 était – et demeure – le modèle de tous les laboratoires qui furent créés à sa suite. LA méthode par excellence, employée par Wundt, était

la méthode des temps de réaction, qu'il avait empruntée à Franciscus Donders² et à Hermann von Helmholtz et qu'il mettait en œuvre à l'aide du célèbre chronoscope de Hipp, dont quelques départements de psychologie conservent encore un exemplaire. De nos jours, cette méthode est désignée sous le nom de chronométrie mentale. Elle peut être dite « psychophysiologique » puisqu'elle est fondée sur l'hypothèse que l'on peut évaluer la complexité d'un processus psychologique grâce à la mesure des temps de réaction, qui sont supposés refléter la durée des processus nerveux qui sous-tendent les réponses volontaires. Plus nombreuses sont les opérations mentales impliquées dans le processus d'élaboration de la réponse, plus long sera le temps de réaction. Selon Gundlach : « Cette mesure est alors une méthode d'étude des fonctions cérébrales dont on attend autant que, de nos jours, des méthodes d'imagerie fonctionnelle³. » Évidemment, la question qui demeure encore d'actualité est celle de ce que signifie une différence de temps de réaction quant à la nature des processus sous-jacents, qui ne sont qu'hypothétiques et quant à la validité des inférences que l'on s'autorise à effectuer à partir de ces différences.

Le premier laboratoire de psychologie français, qui s'appelait naturellement laboratoire de psychologie physiologique, était situé à la Sorbonne et rattaché à la section des sciences naturelles de l'École Pratique des Hautes Études (EPHE). Il avait été fondé, en 1889, par le physiologiste Henry Beaunis (1830-1921) et fut dirigé par Alfred Binet à partir de 1894, lorsque Beaunis prit sa retraite. Beaunis et Binet fondèrent, en 1894 également, la revue *L'Année psychologique*, destinée à publier les travaux du laboratoire. Assez vite, Binet délaissa le laboratoire et la psychologie physiologique pour mener – et publier dans *L'Année Psychologique* –, des recherches qui semblaient à Ribot, dont le rôle dans la création du laboratoire avait été décisif, un dévoiement du projet qui l'avait justifiée, celui de représenter en France la psychologie physiologique et expérimentale telle qu'elle s'était développée en Allemagne autour de Wundt (CARROY et PLAS, 2005 ; CARROY, OHAYON et PLAS, 2006). Après la mort de Binet, en 1911, tout rentra dans l'ordre : le jeune Henri Piéron, futur professeur de physiologie des sensations au Collège de France, lui succéda à la direction du laboratoire et de la revue et il leur redonna leur orientation physiologique et expérimentale, au sens wundtien de ces termes. En 1952, lorsque Piéron prit sa retraite, Paul Fraisse lui succéda, et prit à son tour la direction de la revue et du laboratoire qui devint finalement, après diverses dénominations, le laboratoire de psychologie expérimentale. Piéron et Fraisse étaient des militants de la psychologie scientifique et ils créèrent ou investirent des institutions afin d'assurer son développement et son hégémonie au sein de la psychologie française. Le laboratoire de psychologie expérimentale fut, tant avant que longtemps après la Seconde Guerre mondiale, la pépinière des enseignants et chercheurs en psychologie expérimentale qui, par la suite et surtout après mai 1968, essaimèrent dans d'autres universités et créèrent ou dirigèrent des laboratoires, tant à Paris qu'en province. Quand à la revue, elle a été la vitrine du laboratoire et de la psychologie expérimentale française jusqu'à une époque très récente, et sous la direction de Piéron,

² Franciscus Donders (1818-1889) fut un ophtalmologue et un physiologiste hollandais de réputation internationale.

³ GUNDLACH, 2008, 16.

elle publia beaucoup de travaux sur la psychophysiologie des sensations ainsi que des travaux de psychophysique. Mais, à partir des années 1950, lorsque Fraisse succéda à Piéron, elle ne publia plus que très rarement des « mémoires originaux » présentant des recherches impliquant la physiologie nerveuse ou, plus tard, les neurosciences et ce jusqu'à nos jours. Elle n'en publia pas pour une raison simple : les chercheurs en psychologie expérimentale n'en faisaient pas. Toutefois, une des méthodes privilégiées resta la mesure des temps de réaction et les psychologues expérimentalistes réclamèrent obstinément, avec plus ou moins de succès selon les réformes, l'accroissement de la place des enseignements de psychophysiologie dans le cursus des étudiants⁴.

Après la Seconde Guerre mondiale l'hégémonie de la psychologie expérimentale, qu'elle soit fondamentale ou appliquée, fut menacée : en 1947, en effet, en même temps qu'était créée la licence de psychologie, Daniel Lagache (1903-1972) puis Juliette Favez-Boutonier (1903-1994), tous deux philosophes, médecins et psychanalystes, développèrent avec succès la psychologie clinique, ce qui mit la psychologie expérimentale dans la situation paradoxale de revendiquer en permanence sa vocation à être la seule psychologie à la fois scientifique et générale et de voir en même temps les étudiants se tourner massivement vers les formations en psychologie clinique et en psychopathologie. Cette situation, source d'un antagonisme parfois violent entre cliniciens et expérimentalistes, perdure encore de nos jours dans la plupart des universités françaises. On peut même avancer qu'elle constitue une des spécificités de la psychologie en France et la rappeler permet de comprendre les enjeux des rattachements institutionnels de la psychologie à l'université et au CNRS, dont il sera question à présent. Si les psychologues expérimentalistes répètent à l'envi que la première des tâches de l'enseignant en psychologie est d'ôter aux nouveaux étudiants les représentations qu'ils ont de la discipline, c'est qu'ils sont persuadés que ces derniers sont arrivés à l'université avec des idées fausses qu'ils doivent tant aux professeurs de philosophie des lycées, qui n'abordent la psychologie que par le biais de leurs cours sur l'inconscient, qu'aux médias, qui s'intéressent trop à la psychanalyse et pas assez à la psychologie scientifique. Bien évidemment, si cette psychologie se présente régulièrement comme scientifique, ce n'est plus, comme à ses débuts, par opposition à la psychologie philosophique, mais par opposition à la psychologie clinique, dont elle aimerait bien réduire l'influence.

C'est en partie en raison de cette rivalité entre cliniciens et expérimentalistes que ces derniers, à partir de 1945, ont demandé obstinément que la psychologie, au CNRS, soit rattachée aux sciences de la vie et non aux sciences humaines. Après de nombreux

⁴ Il y aurait beaucoup à dire sur la place considérable accordée à ces enseignements de psychophysiologie ou, de nos jours, de neurosciences, dans le cursus de psychologie. En effet, une fois leur diplôme obtenu, les étudiants, dans leur grande majorité, s'empressent d'en oublier le contenu, qui leur est rarement utile s'ils deviennent praticiens. Quant à ceux qui s'orientent vers l'enseignement ou la recherche, il serait intéressant de connaître le pourcentage d'entre eux qui utilisent réellement, régulièrement et de façon approfondie les connaissances en neurosciences qu'ils ont acquises. Mais ces enseignements, qui découragent nombre d'étudiants titulaires d'un baccalauréat littéraire, sont supposés renforcer l'image de discipline scientifique de la psychologie. Il ne s'agit certainement pas ici d'en prôner la suppression, mais le nombre d'heures qu'ils représentent dans le cursus exclut de fait que d'autres disciplines connexes, qui pourraient donner aux étudiants les moyens d'une réflexion critique sur leur discipline, telles la sociologie, la philosophie ou l'histoire des sciences, leur soient proposées.

avatars une section « Psychophysiology et psychologie, science du comportement » fut enfin créée en 1965, dans le département des sciences exactes et naturelles, mais elle dut cohabiter avec une section « Psychologie », qui se trouvait encore en sciences humaines. Finalement, ce n'est qu'en 1967 qu'ils obtinrent complètement gain de cause : les deux sections furent fusionnées pour former une section de « Psychophysiology et psychologie », rattachée aux sciences de la vie (PLAS, 2004 ; VERMÈS, 1999). En 2011, au CNRS, la psychologie est rattachée à l'Institut des sciences biologiques, et se trouve dans la section 27, intitulée « Comportement, cognition, cerveau ». Il n'y a pas de psychologues cliniciens dans cette section. En revanche, à l'université, les UFR ou les départements de psychologie sont, depuis leur création, dans les facultés des lettres. Actuellement, ils sont rattachés le plus souvent au secteur des sciences humaines et sociales. En résumé, la psychologie « scientifique » se trouve du côté des sciences « dures » au CNRS et, à l'université, elle est rattachée aux sciences humaines. Cette situation est dénoncée par les psychologues expérimentalistes, devenus cognitivistes au cours des années 1970⁵, et ils demandent régulièrement à leurs autorités de tutelle d'accueillir les départements de psychologie dans les facultés des sciences.

Une des tentatives les plus abouties fut faite en 1977, année où un rapport sur la recherche en psychologie en France (RRPF) fut, à la demande de la mission recherche du secrétariat d'état aux universités, rédigé par un groupe d'enseignants et de chercheurs, presque tous de rang A et tous expérimentalistes. Ce groupe comprenait François Bresson, président de la commission 26 du CNRS, Paul Fraisse, président de la 3^e section de l'École Pratique des Hautes Études, Jean-François Le Ny, président de la 9^e section du Comité Consultatif des Universités ainsi que les 3 membres du bureau de l'Association des enseignants de psychologie des universités (AEPU). Les auteurs du rapport demandaient de façon incantatoire, mais non dénuée de contradictions, que l'on « réunifie » la psychologie universitaire afin qu'elle puisse établir « un réseau de relations avec les disciplines utiles » (RRPF, p. 61), c'est-à-dire les neurosciences exclusivement et il préconisait que, à terme, la psychologie soit enseignée dans les facultés des sciences et non avec les « disciplines uniquement bibliophiles » (*ibid.*, p. 52). Ils proclamaient enfin qu'il était « urgent d'aménager l'articulation des recherches sur les comportements avec les recherches sur les mécanismes de ces comportements » (*ibid.*, p. 63) et que, en conséquence, il fallait aligner les moyens attribués à la recherche universitaire en psychologie sur ceux des sciences de la nature.

Les auteurs du rapport ne le diffusèrent pas dans la communauté des chercheurs et des enseignants-chercheurs en psychologie, si bien que ces derniers n'en eurent connaissance que quelque temps après sa rédaction. Lorsque le rapport fut connu, en 1978, c'est peu dire qu'il fut mal reçu par la communauté en question, y compris par

⁵ La diffusion en France de la grammaire générative de Noam Chomsky ainsi que la critique du behaviorisme par le même Chomsky ont joué un grand rôle dans la redéfinition de l'objet des recherches en psychologie expérimentale, au cours des années 1970. La psycholinguistique d'inspiration chomskienne a favorisé un retour revendiqué à l'étude des capacités et processus mentaux. La diffusion en France des modèles computationnels de traitement de l'information, importés d'outre-Manche et d'outre-Atlantique, a également contribué à ce processus. Il faut cependant reconnaître que les psychologues français et francophones étaient, avant la dite « révolution cognitive », moins inféodés au behaviorisme que les psychologues anglo-saxons. Pour une analyse de cette transition, cf. PLAS, 2004.

les expérimentalistes. Plusieurs textes, proposant une contre-analyse de la situation de la psychologie universitaire furent élaborés en réponse, tant par des membres de syndicats d'enseignants et de chercheurs que par des groupes ou des individus sans appartenance syndicale déclarée⁶. Certes, il n'échappait à personne que les crédits de recherche étaient plus élevés dans les facultés des sciences que dans les facultés des lettres, mais peu d'enseignants ou de chercheurs en psychologie souscrivaient aux options réductionnistes des auteurs du RRPF. Plus pragmatiques, certains étaient assez conscients du manque de réalisme qu'il y aurait eu à divorcer d'avec les psychologues cliniciens, qui attiraient l'écrasante majorité des étudiants.

Quelques trois ans après, en 1981, c'est contre le réductionnisme de la section 26 du CNRS⁷ que s'élevèrent un certain nombre de voix. Des chercheurs en psychologie diffusèrent leurs *Réflexions sur la politique scientifique dans la section 26 du CNRS*. Parmi les 36 signataires de ce texte, on trouvait beaucoup de psychosociologues mais aussi bon nombre de psychologues expérimentalistes de l'adulte et de l'enfant. Il semble qu'il n'y avait pas de psychologues cliniciens, mais la spécialisation de quelques uns des signataires est inconnue. En tout état de cause, s'il y en avait, ils étaient très peu nombreux, de même qu'ils étaient, dès cette époque, très peu nombreux, voire absents, au sein du CNRS.

Les auteurs de ces *Réflexions...* s'élevaient contre la résurgence, « depuis quelques années », de la « conception réductionniste de la recherche en psychologie » (p. 5). Ils constataient que, dans les documents en provenance de la commission 26, en dépit de l'affirmation réitérée de la diversité des recherches en psychologie, celles qui étaient systématiquement mises en avant étaient « caractérisées par leurs ancrages (physiologiques, neurophysiologiques, biologiques) et par leurs méthodologies (expérimentation, simulation, modélisation, informatisation) » (*ibid.*, p. 1). Ils disaient vouloir

[...] s'opposer à tout dessein de scission institutionnelle où la psychophysiologie et une partie de la psychologie, caractérisée pour les besoins de la cause par sa seule « méthode »⁸, seraient englobées dans un continent neuroscientifique qui aurait vocation à représenter la section 26 dans les « Sciences de la vie » et rejeterait le « reste » dans les ténèbres intellectuelles et budgétaires que semblent être pour certains les « Sciences Humaines et sociales ». (p. 2)

Les signataires de ce texte se défendaient de noircir le tableau et soulignaient que ceux qui souscrivaient à ces options réductionnistes prenaient le risque de voir la recherche en psychologie devenir un appendice de « l'organisation et (du) fonctionnement du système nerveux »⁹ » (p. 6), telle qu'elle apparaissait d'ailleurs dans le Schéma Directeur des Sciences de la Vie.

⁶ Le plus important d'entre eux fut élaboré par une commission mandatée par une Assemblée Générale Intersyndicale du 10 mai 1978. Il ne porte pas de titre et fut désigné comme « Le 52 pages ». Il fut assez mal reçu par la communauté concernée, parce que certains des membres de la commission contestaient la psychologie dans son ensemble. Mais ceci est une autre histoire.

⁷ Le numéro des sections du CNRS change régulièrement, même si leur intitulé reste le même. En 1981, la psychologie se trouvait donc dans la section 26.

⁸ C'est évidemment de la psychologie expérimentale dont il s'agit ici.

⁹ Souligné par les auteurs.

Comme nous allons le constater par la suite, ce texte est prémonitoire. Préalablement, il nous faut cependant remarquer qu'il coïncide avec l'essor de la psychologie cognitive en France. En effet, si le terme « cognitif » apparaît de plus en plus fréquemment dans les revues de psychologie françaises à partir du milieu des années 1970, ce n'est qu'à la fin de la décennie que l'expression « psychologie cognitive » devient d'usage courant (PLAS, 2004). Pour preuve, notons que, dans leurs *Réflexions...*, les chercheurs s'en prenaient aussi à un rapport intitulé « La psychologie : un pont avec les sciences de la vie », inclus dans *Construire l'avenir. Livre blanc sur la recherche présenté à Monsieur le Président de la République*, paru en 1980 et plus connu sous le nom de « Rapport Aigrain », du nom du physicien Aigrain, alors secrétaire d'état chargé de la recherche. Le rapport sur la psychologie est très vraisemblablement dû à Jacques Melher, seul psychologue parmi les rédacteurs de ce *Livre blanc*. Or Melher fut l'un des plus actifs artisans de l'introduction de la psychologie cognitive en France et, dans ce rapport, il s'attache à la définir et à en défendre les apports, ce qui fait apparaître qu'il s'agit d'une nouveauté qui a le vent en poupe. Il faut noter que, s'il définit la psychologie cognitive comme une psychologie du traitement de l'information inspirée par des théories computationnelles, il conclut son rapport par l'affirmation que « la psychologie cognitive a favorisé les réflexions communes entre la psychologie théorique et la neuropsychologie, ainsi qu'avec les autres neurosciences » (p. 158). À l'époque, en effet, en France, les rapports conflictuels, au sein des sciences cognitives, entre les spécialistes de l'intelligence artificielle et les spécialistes des neurosciences n'en étaient qu'à leurs tous premiers balbutiements (CHAMAK, 2004a et b)¹⁰. Mais Melher était très au fait du développement des sciences cognitives aux États-Unis et de l'opposition entre les tenants du modèle computationnel du fonctionnement de l'esprit et ceux qui défendaient le modèle biologique et les sciences du cerveau. On pourrait donc avancer que son rapport reflète ce débat, mais il anticipe sur ce qui se passera en France. En effet, comme le rappelle Brigitte Chamak (*ibid.*), les sciences cognitives se développent en France avec une vingtaine d'années de retard sur les États-Unis. La première association pour la recherche cognitive n'a été créée, précisément, qu'en 1981¹¹. Cette même année, la première revue française de psychologie cognitive, les *Cahiers de Psychologie Cognitive*, est créée avec le soutien des universités de Provence et d'Aix-Marseille. Il faudra attendre la toute fin de la décennie 1980 pour qu'une partie des sciences cognitives et, pour ce qui nous concerne, certains psychologues cognitivistes, s'orientent vers les neurosciences, sous l'influence, notamment, du neurobiologiste Jean-Pierre Changeux (CHAMAK, *ibid.*). Cette évolution est bien reflétée, à partir de 1989, par les rapports de conjoncture de la section à laquelle est rattachée la psychologie cognitive au CNRS. Ces rapports sont un exercice imposé tous les 4 ans aux membres du Comité national. Ils sont censés faire le point sur l'état des recherches dans les disciplines rattachées à la section et tracer les grandes lignes

¹⁰ Voir également l'article de Brigitte Chamak dans ce même numéro.

¹¹ Elle s'appelait l'ARC (aujourd'hui ARCo).

de la politique scientifique future¹². C'est un exercice qui n'exclut pas la langue de bois, puisqu'il est destiné à convaincre les instances dirigeantes de la fécondité de ces recherches, de l'intérêt de leurs applications et de la nécessité de les soutenir en leur attribuant davantage de moyens, mais il laisse également transparaître des tensions et des conflits actuels ou latents.

Psychologie cognitive et neurosciences à travers les rapports de conjoncture du CNRS

En 1989, la psychologie cognitive est dans la section 30 qui s'appelle toujours « psychophysiologie et psychologie » et le rapport de conjoncture est publié au cours du mandat 1987-1991. Cette année là, il n'a pas été rédigé par les sections mais par des groupes thématiques : l'interdisciplinarité, qui est alors un thème d'actualité, doit être mise en actes. D'ailleurs, un colloque sur ce thème de l'interdisciplinarité sera organisé en 1990 par le Comité national du CNRS. Le groupe qui rédige le rapport s'intitule « Sciences cognitives et communication ». Il comprend des chercheurs issus de 14 sections s'estimant concernées par le projet, parmi lesquelles notamment, « Mathématiques et modèles mathématiques », « Informatique, automatique, signaux et systèmes », « Physiologie animale », « Psychophysiologie et physiologie », « Sociologie, démographie », « Sciences du langage » et « Philosophie, épistémologie, histoire des sciences et des techniques ». On y lit que les concepts clés du thème sont « ceux d'information et de connaissance » (p. 329) et que, au sein des sciences cognitives, une place centrale est accordée à la psychologie cognitive, à la linguistique et aux disciplines étudiant les mécanismes biologiques internes. Il n'est pas question, dans ce rapport, de neurosciences. La neuropsychologie n'est évoquée qu'en association avec les « fonctions psychologiques de base ». Les fonctions cognitives complexes sont donc supposées être étudiées grâce aux méthodes classiques de la psychologie scientifique et simulées grâce à l'Intelligence Artificielle (IA). On voit assez clairement dans ce rapport que la tendance dominante est l'approche computationnelle et que l'IA y tient une grande place. Il faut rappeler ici qu'en 1984, Pierre Papon, alors directeur général du CNRS, avait demandé au sociologue Dominique Wolton un rapport sur la communication et les sciences cognitives et que ce dernier avait recommandé de favoriser la collaboration entre psychologue, linguistes et informaticiens (Chamak, *op. cit.*). C'est vers la même époque, comme on l'a mentionné précédemment, que s'amorce en France la polémique sur la place à accorder aux neurosciences au sein des sciences cognitives, place que les chercheurs en informatique jugèrent rapidement excessive.

Dans ce même rapport de conjoncture, l'accent est mis sur les applications pratiques potentielles de la collaboration entre sciences de la cognition et sciences

¹² Comme l'écrit le Directeur général du CNRS, François Kourilsky, en 1992, dans son introduction au *Rapport de conjoncture* : « Tous les quatre ans, le Comité national analyse la conjoncture scientifique, évalue les forces et faiblesses de la recherche au CNRS et en France, sa situation internationale, et dégage des perspectives » (p. III).

de la communication, dans les secteurs de l'éducation et du travail, ainsi que dans la production de systèmes-experts. Il est affirmé que la psychologie « dont la situation est particulière au CNRS » (p. 335) a un rôle central dans les sciences cognitives, mais on constate, pour le regretter, la diminution du nombre de laboratoires associés et un tarissement du recrutement.

Le rapport de 1992, qui correspond au mandat 1991-1995, est comme le précédent, issu de groupes pluridisciplinaires. La psychologie se trouve dans le groupe « Sciences de la cognition et de la communication ». Toutefois, l'intitulé de la section, qui est à présent la section 29, a changé. Elle s'appelle désormais « Fonctions mentales, neurosciences intégratives, comportements ». On notera que toute référence à la psychologie a disparu dans cet intitulé et que le terme « psychophysiologie » y a été remplacé par celui de « neurosciences ». Le rapport a été coordonné par Michel Denis, un psychologue, directeur de recherches au CNRS, actuellement membre du LIMSI¹³, et il témoigne d'emblée de l'extension exponentielle des disciplines candidates à entrer dans le domaine des sciences de la cognition, telles l'anthropologie, l'économie, la biologie et la biochimie. Si bien que « près d'une section du Comité national sur deux a souhaité participer au groupe de travail [qui a élaboré le rapport] » (p. 48). Manifestement, cela pose problème à certains de ses membres, sinon à tous, puisqu'on appelle la communauté à une « certaine vigilance ». En revanche, les auteurs se félicitent de l'extension des champs d'activité des sciences de la cognition : en particulier, ils signalent qu'ils ont été étendus à l'affectivité et à l'étude des performances collectives, des sociétés d'insectes à celles « d'agents fonctionnant dans un système économique. » (p. 48) La présence quelque peu insolite, en tous cas nouvelle, des sociétés d'insectes, tient au fait que certains éthologues ont rejoint le domaine des sciences cognitives et vont par la suite entrer dans la même section que les psychologues, si ce n'est déjà fait¹⁴. Le rapport fait le point sur le développement de 3 grands domaines : la cognition humaine et animale, individuelle et collective, en premier lieu ; la cognition artificielle, ensuite ; et enfin la modélisation. Quant aux applications pratiques, on trouve les mêmes que précédemment, plus, il est important de le noter, celles qui concernent la santé mentale : remédiation et réparation si « on considère en particulier les recherches neurofonctionnelles et les recherches neuropharmacologiques » (p. 49). De fait, de nombreuses références sont faites au progrès des neurosciences et un développement est consacré aux mécanismes cérébraux. Il est écrit qu'« Une évolution sensible des perspectives en psychologie cognitive s'est manifestée ces dernières années sous l'effet des contacts établis avec *l'intelligence artificielle* et avec les *neurosciences*. Ainsi observe-t-on une prise en compte de plus en plus marquée des contraintes liées à *l'ancrage biologique* des grandes fonctions cognitives¹⁵ » (*ibid.*). Cette curieuse formulation semble indiquer que l'évolution est plus sensible en direction des neurosciences qu'en direction de l'IA. Toutefois, le rapport de 1992 accorde une place

¹³ Laboratoire d'Informatique pour la Mécanique et les Sciences de l'Ingénieur, de l'Université de Paris Sud (Orsay), associé au CNRS.

¹⁴ Le Rapport de conjoncture de 1992 ne fournit pas la liste des membres de chaque section, il n'est donc pas possible de savoir si les éthologues se trouvent déjà dans la section.

¹⁵ Les termes ici en italiques le sont aussi dans le texte.

considérable aux modèles computationnels et à l'IA et il insiste sur l'importance des sciences du langage au sein des sciences cognitive. Enfin, pour favoriser l'inter ou la pluridisciplinarité, il recommande au CNRS d'apporter son soutien à la création de « centres » ou « maisons de la cognition » et d'instituts pluridisciplinaires » (p. 63).

Le rapport de 1996, qui correspond au mandat 1995-2000¹⁶, marque le retour aux disciplines et a donc été rédigé section par section. Le président de la section 29 est Claude Destrade, un neuroscientifique et le rapporteur est Michel Imbert, neuroscientifique lui aussi, fondateur en 1993 du centre de recherches Cerveau et cognition, à Toulouse. Le rapport commence par une « Ouverture » dont la toute première phrase ne laisse planer aucune ambiguïté : « Relier le fonctionnement du cerveau à celui de la pensée et du comportement, en intégrant les caractéristiques et les pressions de l'environnement, est l'aventure dans laquelle s'engagent tous ceux qui se retrouvent au sein de la section 29. » (p. 1) Le rapport dans son ensemble se présente comme une symphonie à la gloire des neurosciences. Le premier champ d'application des disciplines qui relèvent de la section est « la santé et la pathologie cérébrale et mentale ». Les applications en ergonomie et éducation viennent ensuite. L'« Ouverture » est suivie d'une « Introduction » qui place la section 29 sous le patronage de la décennie du cerveau lancée en juillet 1990 par le Président des États-Unis (alors Georges Bush père). Manifestement, les neuroscientifiques ont investi la psychologie cognitive et un renversement d'alliances s'est produit (l'IA, l'informatique et la communication disparaissent à peu près complètement). On apprend également, dans ce rapport, que le comportement « redevient un niveau d'analyse et d'explication pertinent » (p. 2). Cette phrase peut surprendre, dès lors que les psychologues ont longtemps proclamé que la « révolution cognitive »¹⁷ s'était faite contre le behaviorisme, par un retour à une modélisation de l'esprit. On la comprend mieux si l'on sait que les psychologues cognitivistes répètent à l'envi que, dans l'alliance des neurosciences et de la psychologie cognitive, cette dernière apporte ses méthodes éprouvées d'analyse scientifique du comportement, que ne possèdent pas les premières. On pourrait interpréter cette affirmation très récurrente comme une mise en garde contre tout réductionnisme éliminativiste à la Churchland¹⁸. Il resterait toutefois à se demander si mettre en avant la maîtrise d'une méthode suffit pour légitimer l'existence d'une discipline. En tout état de cause, comme on le verra, le comportement va bientôt, en effet, revenir sur le devant de la scène.

Par ailleurs, on a la surprise de trouver, dans ce rapport, un chapitre intitulé « psychologie clinique et psychopathologie ». Comme on l'a vu, la psychologie clinique, au sens actuel du terme, si elle est enseignée à l'université, n'est pas représentée au CNRS. Il n'est évidemment pas innocent d'introduire cette expression dans le rapport,

¹⁶ Ce mandat a duré 5 ans et non 4, qui est la durée habituelle d'un mandat. Je remercie Michel Denis, dont les informations qu'il m'a fournies m'ont permis de reconstituer la chronologie des mandats et des rapports.

¹⁷ Remarquons que l'hypothèse d'un changement rapide de paradigme, du behaviorisme à la « révolution cognitive » proclamée par de nombreux auteurs, peut être remise en question. Cf. par exemple GREENWOOD, 1999.

¹⁸ En 1986, la philosophe Patricia Churchland soutint que le niveau d'analyse psychologique était inutile pour étudier le fonctionnement de la pensée et qu'il fallait s'en tenir à la neurophysiologie. En 1983, une thèse similaire avait déjà été soutenue, en France, par Jean-Pierre Changeux.

d'autant que l'on peut lire dans l'« Ouverture » que les disciplines qui relèvent de la section « ont également un rôle éminent dans la mesure où elles permettent de mieux saisir l'impact sur la société de dysfonctionnements cognitifs ou cérébraux (approcher *différemment*¹⁹ l'échec scolaire ou la dépendance pharmacologique) » (p. 2). Il est clairement sous-entendu qu'il va s'agir d'abord d'une neuropsychologie. Ce chapitre s'ouvre sur une référence implicite, mais quelque peu dévoyée, à Claude Bernard : « [...] les variantes pathologiques offrent aux chercheurs psychologues des caricatures du normal qui peuvent souvent contribuer à l'émergence de nouveaux modèles » (p. 8) et dans le paragraphe suivant, on invoque l'imagerie cérébrale, qui devrait permettre d'étudier le fonctionnement du cerveau dans la réalisation de tâches complexes avant et après l'administration de psychotropes.

Ainsi, il semble que le tournant qui aboutira à subordonner de fait la psychologie cognitive aux neurosciences et à mettre l'imagerie cérébrale au premier plan, se situe entre 1989 et 1996. D'autres indices confortent cette hypothèse : en 1996 également paraît, dans *L'Année psychologique*, une « note théorique » intitulée « Neuropsychologie et imagerie cérébrale fonctionnelle » destiné selon ses auteurs, Hervé Platel, Sylvane Faure et Francis Eustache, à sensibiliser « les psychologues cognitivistes et expérimentalistes [...] aux préoccupations de cet axe scientifique, car ils trouvent ici de nouvelles inférences pour modéliser la vie psychique. » (p. 670) En 1999, la rubrique consacrée aux neurosciences dans les recensions de la revue s'intitule pour la première fois « Neuropsychologie et neuroimagerie ». C'est aussi dans ces années 1990 que de nombreux psychologues cognitivistes se passionnent pour l'imagerie cérébrale et entreprennent de se former dans ce domaine. Certains en deviennent même des zélés infatigables, tel Olivier Houdé (professeur de psychologie du développement) qui, en 1998, dans l'« Introduction » au *Vocabulaire de sciences cognitives* qu'il a dirigé, proclame : « [...] il est raisonnable de penser que d'ici quelques années il ne sera plus possible à un grand laboratoire de pratiquer la psychologie cognitive sans avoir accès à ces méthodes » (p. 9). Cette phrase est reprise, en 2002, presque mot pour mot dans l'ouvrage *Cerveau et psychologie*, dirigé par Olivier Houdé, Bernard Mazoyer et Nathalie Touzio-Mazoyer, à ceci près que « il est raisonnable » est remplacé par : « il est devenu évident » (p. 23). Houdé la reprend encore en 2003 dans un article du tout premier numéro du magazine *Cerveau et psycho* et, comme en 2002 d'ailleurs, il proclame advenue la « nouvelle alliance » entre la psychologie et l'imagerie cérébrale, laquelle est supposée vaincre enfin le funeste dualisme cartésien, cause de la séparation persistante de la biologie et de la psychologie et, en conséquence, responsable de ce que la première est enseignée dans les facultés des sciences et la seconde dans les facultés de lettres et sciences humaines. Ce faisant, il ne fait que reprendre à nouveaux frais une très vieille antienne des psychologues expérimentalistes, mais si ces derniers s'en tenaient seulement à la déploration, Houdé ne voit rien moins dans l'union de la psychologie et de l'imagerie cérébrale, que l'arrêt de mort du dualisme cartésien...

¹⁹ Souligné par moi.

Des voix discordantes ?

Le rapport de 2004, qui correspond au mandat 2000-2004 de la section 29, « Fonctions mentales, neurosciences intégratives, comportement », mais n'a été rendu public qu'en 2005, marque un certain nombre d'évolutions. Pendant cette période, l'interdisciplinarité est plus que jamais à l'ordre du jour : le rapport comporte 2 tomes. Le premier présente les rapports des sections et le tome 2, intitulé *Les Ateliers*, résulte de la définition de « thèmes transverses », sur lesquels ont travaillé des chercheurs issus de différentes sections. Ce mandat verra finalement la création de commissions interdisciplinaires (CID) et en particulier, pour ce qui nous concerne, de la CID 45, « Cognition, langage, traitement de l'information : systèmes naturels et artificiels », dont le président a été Michel Denis jusqu'en 2008²⁰.

Le président de la section 29 est Jean Pailhous, un spécialiste de la sensorimotricité. Dans le rapport par sections, si les neurosciences et en particulier l'imagerie cérébrale se taillent encore la part du lion, le rapport laisse transparaître que des débats ont eu lieu dans la communauté scientifique concernée, à l'occasion d'un colloque organisé par les membres du Comité national de la section, en septembre 2002. Il s'agissait, entre autres, de redéfinir les contours de la section. C'est ainsi que se sont posées des questions d'« interface », de la psycholinguistique avec les sciences du langage, de plusieurs domaines de recherche avec les sciences et techniques de l'information et de la communication et enfin des éthologistes avec l'écologie comportementale qui se trouve dans la section 30. On peut supposer que le colloque a donné lieu à des débats assez vifs, puisque le rapport mentionne que :

Les questions épistémologiques toujours très présentes dans notre section (relations genèse-épigénèse, neuroscientifisme, cognitivisme) ne devraient ni être éludées, ni bloquer les analyses et les propositions qui doivent être dégagées dans leur grands principes, à l'issue du colloque. (p. 612)

Il semble également que certains des chercheurs, estimant que l'hégémonie des neurosciences, et en particulier de l'imagerie cérébrale, portait préjudice à la conception de la psychologie cognitive qui était la leur, aient envisagé, voire entrepris, de rédiger un « manifeste » pour protester contre cet état de fait. Mais ce manifeste, s'il a vu le jour, n'a pas été rendu public²¹.

Le rapport 2006 (qui n'est paru qu'en 2008) correspond au mandat 2004-2008 de la section 27, qui a changé de nom et pris l'intitulé « Comportement, cognition, cerveau », qui est encore le sien en 2011. Le président est Jean-René Cazalets, un neuroscientifique. Quant au fait que le comportement se retrouve en tête, on en trouve l'explication dès le début du texte :

Le comportement, c'est-à-dire l'organisme en fonctionnement, est en effet le niveau central d'approche dans notre section. Il s'agit du seul moyen d'accès à des mesures objectives et quantifiables des processus cognitifs, mais aussi d'un objet essentiel,

²⁰ L'actuel président de cette CID, devenue la CID 44, n'est pas un psychologue mais un spécialiste du traitement automatique des langues.

²¹ Cette information m'a été donnée par Maya Hickmann, alors membre du Comité national, que je remercie, et confirmée par deux autres chercheurs, Michèle Kail et Michel Fayol, que je remercie également.

à l'interface entre mécanismes et fonctions, dans une relation réciproque avec le fonctionnement cérébral. (p. 588)

On voit que les psychologues ont tenu à réaffirmer leur spécificité et la place centrale qu'ils s'assignent eux-mêmes au sein de la section.

Le rapport est divisé en trois chapitres : éthologie, psychologie, neurosciences intégratives. On trouve dans la conclusion du chapitre consacré à la psychologie, un passage qui, lu entre les lignes, laisse à penser que les psychologues, ou du moins certains d'entre eux, commencent à se demander si ils n'ont pas plus à perdre qu'à gagner dans leur alliance avec les neurosciences cognitives dont ils voient clairement que la vitrine est la neuroimagerie :

La neuroimagerie des fonctions cognitives, longtemps délaissée, commence à se développer en France, mais de nombreux chercheurs mettent en garde contre un développement de ce domaine qui se ferait au détriment des recherches comportementales. Il est clair en effet que le foisonnement des recherches d'imagerie fonctionnelle a notamment pu se faire grâce aux progrès importants dans la mise au point de paradigmes expérimentaux robustes, qui permettent d'inférer l'organisation des processus cognitifs à partir de données comportementales. (p. 598)

La psychologie cognitive est également représentée dans la CID 45, dont le rapport se trouve avec ceux des 5 autres CID, dans le tome 2, intitulé *L'Interdisciplinarité*. Ici, l'attaque est frontale et sans ambiguïté :

Cette attractivité des processus complexes est à l'origine de la floraison de nouvelles « disciplines » qui signalent leur volonté de modifier leur niveau d'approche en leur conférant une qualification neuroscientifique (« neuro-économie », « neuro-philosophie », « neuro-géométrie », « neuro-esthétique », etc.). Cette pratique suggère implicitement que l'on serait interdisciplinaire en passant directement d'une discipline donnée vers les neurosciences, c'est-à-dire sans passer par la *modélisation psychologique*²². [...] Cette tendance profonde est peut-être, dans le même temps, un des facteurs du relatif affaiblissement de la psychologie dans la recherche scientifique française, alors que la situation de la discipline n'est pas aussi préoccupante dans d'autres grands pays développés. Personne n'est dupe de l'inclination grandissante à introduire de la neuroimagerie dans un programme de recherche pour « cognitiviser » celui-ci et en même temps accentuer sa respectabilité scientifique. (p. 35)

Néanmoins, dans la suite du rapport, les auteurs invitent la neuroimagerie à rester un « instrument incontournable » de la psychologie et lui accordent une place considérable.

Le rapport par sections du mandat 2008-2012 est paru en 2010. Cette fois, le président de la section est Martin Giurfa, un éthologue. Le rapport comporte les mêmes parties que le précédent (éthologie, psychologie et neurosciences intégratives) auxquelles s'ajoute un chapitre consacré aux neurosciences cliniques et, dans son ensemble, il met l'accent sur les recherches portant sur le vieillissement. Il est rappelé, dans la conclusion du chapitre sur la psychologie cognitive, que le succès de la neuroimagerie ne doit pas occulter le rôle essentiel des recherches comportementales. Cette « pique de rappel » devient décidément un rite dans les rapports de conjoncture.

Toutefois, si la communauté des chercheurs en psychologie cognitive, malgré ses réticences vis-à-vis de la mise en avant, jugée abusive, des recherches en neuroimagerie,

²² Souligné par les auteurs.

semble peu disposée à contester de front l'utilisation qui en est faite, un chercheur au moins prend ouvertement parti contre cette orientation. Il s'agit de Guy Tiberghien, professeur honoraire à Grenoble, membre de l'Institut des sciences cognitives de l'université de Lyon et membre de l'Institut universitaire de France, spécialiste reconnu des recherches sur la mémoire et cognitiviste convaincu.

Dès 1999, Tiberghien a publié un article intitulé « La psychologie cognitive survivra-t-elle aux sciences cognitives ? » dans lequel il met en garde la psychologie cognitive contre les divers écueils qui, au sein des sciences cognitives, pourraient causer sa perte. Il en ressort que la psychologie cognitive doit éviter de céder à « l'idéologie modulariste »²³ qui la conduirait à se cantonner à l'étude de processus de bas niveau, lesquels peuvent, en effet, être expliqués par une simple description neurocomportementale. Elle ne doit donc pas hésiter à s'attaquer à l'attention ou à la conscience. Elle doit aussi éviter le réductionnisme neurophysiologique dont

[...] la forme la plus actuelle, et la plus pernicieuse [...] est actuellement un réductionnisme méthodologique. Subjugués par l'imagerie cérébrale, certains psychologues de la cognition en viennent à considérer qu'il n'y aura plus, dans un avenir proche, de recherche cognitive sans images du cerveau. (p. 280)

Enfin, elle doit se méfier de la philosophie de l'esprit, « véritable philosophie "cognitive" » qui ne pense à rien tant qu'à « prendre une revanche épistémique éclatante sur la psychologie scientifique et sur l'autonomie qu'elle avait revendiqué à son égard vers la fin du siècle dernier. »

En 2007, Tiberghien publie un article dans *Psychologie française*, dans lequel il radicalise sa critique et avance que la neuroimagerie n'a pas apporté de connaissances nouvelles sur le fonctionnement cognitif et qu'elle ne le fera jamais²⁴. Pour autant, il ne lui dénie pas toute utilité, à condition qu'elle reste subordonnée à la psychologie cognitive, qu'elle reste, pourrait-on dire, une technique d'appoint pour valider les modèles élaborés par cette dernière. Il met en garde contre le risque de laisser se développer une « nouvelle phrénologie » et dénonce les recherches qui utilisent « le prestige technologique de la neuro-imagerie afin de justifier les idées reçues du sens commun ou des conceptions psychologiques, sociales, et même politiques, largement dominantes. » (p. 293) Il constate enfin que « des recherches de plus en plus nombreuses tentent de fonder scientifiquement la manipulation des esprits sur des techniques de neuro-imagerie. » (*ibid.*)

²³ Le modularisme est une théorie du fonctionnement de l'esprit humain proposée par le philosophe et psychologue Jerry Fodor (1983). Fodor postule que le traitement de l'information est hiérarchisé et que des systèmes périphériques spécialisés, ou « modules » traitent automatiquement les données en fonction de leur nature (auditive, visuelle, olfactive, etc.). Ces informations arrivent au système central, qui effectue des inférences en fonction des informations et croyances qu'il possède déjà et de celles fournies par d'autres modules. Selon Fodor, les systèmes périphériques se prêtent à l'expérimentation. Mais cela est beaucoup plus problématique en ce qui concerne le système central. Sur ce point, cf. également Chamak (2004a) et Tiberghien et Jeannerod (1995).

²⁴ Il est intéressant de remarquer que, sur ce point, il s'en prend, dans une note de bas de page, aux fameux neurones-miroirs qui sont présentés comme une des découvertes majeures de la neuroimagerie. Ces neurones s'activent tant lorsqu'un sujet effectue une action que lorsqu'il observe un autre sujet en train de l'exécuter. On a vu dans ces neurones rien moins que l'origine de la cognition sociale et de l'empathie. Tiberghien fait observer à juste titre que la neuroimagerie n'a fait que confirmer un phénomène déjà mis en évidence dès 1929 par un psychologue américain, beaucoup étudié par la suite et connu sous le nom d'apprentissage latent.

La même année, il cosigne avec Fabrice Guillaume et Jean-Yves Baudouin, un chapitre d'ouvrage intitulé « La neuro-imagerie cognitive : nouvel indicateur, nouvelle science... ou nouvelle phrénologie ? », dans lequel les auteurs reprennent pour une grande part les arguments scientifiques de la critique développée dans le précédent article dû au seul Tiberghien. Ils dénoncent également les « fins peu avouables » de certaines utilisations de la neuroimagerie. Citant Sanfey et al, qui dans un article intitulé « Neuroeconomics : Cross-currents in research on decision makings » (2006) écrivent : « Il y a une similitude frappante entre le cerveau et une entreprise moderne » (p. 109), ils dénoncent « tout l'intérêt idéologique de cette métaphore : l'entreprise moderne n'est pas seulement sortie du cerveau, elle est le cerveau » (p. 74).

Tiberghien, qui n'a jamais fait mystère de son engagement politique à gauche, a déjà, par le passé, dénoncé le contrôle des esprits par la psychologie, à des fins politiques ou mercantiles (TIBERGHIE, 1979). Il n'est pas certain que sa critique des usages scientifiques et politiques de la neuroimagerie ait suscité quelques réactions dans la communauté scientifique des psychologues cognitivistes²⁵. Elle n'a pas non plus été à l'origine de - ou en phase avec - une mobilisation de certains psychologues cognitivistes contre le réductionnisme des neurosciences, alors que nombre d'entre eux le déplorent en privé. Les actions collectives qui furent organisées à la fin des années 1970 par des enseignants-chercheurs et des chercheurs en psychologie, pour défendre une certaine idée de leur discipline, ne sont manifestement plus d'actualité.

Conclusion

La psychologie expérimentale française a cru que sa scientificité et par conséquent, selon elle, sa respectabilité, ne serait plus discutable si elle s'alliait avec les sciences biologiques. Cette alliance lui a permis par surcroît d'éliminer la psychologie clinique, très majoritairement d'orientation psychanalytique, au sein des organismes de recherche, mais elle a dû composer avec elle à l'université. Toutefois, avant le succès très médiatisé des techniques d'imagerie cérébrale fonctionnelle, son association avec les neurophysiologistes, puis avec les neurosciences, était très loin d'être mise en acte dans la plupart des recherches. Les techniques d'imagerie cérébrale et leur développement exponentiel ont donné à certains psychologues cognitivistes l'occasion de proclamer, et peut-être de croire, qu'une vraie science allait enfin naître de l'union de la psychologie et de la neuroimagerie. De leur côté, les neurosciences ont investi les laboratoires de psychologie. Mais cette prétendue « nouvelle alliance » ne semble pas avoir profité à la psychologie cognitive française. À présent sa revue phare, *L'Année psychologique*, qui a failli disparaître, n'est plus éditée par les Presses Universitaires de France mais par NecPlus, un éditeur qui publie des revues en ligne, avec une version papier. Beaucoup de chercheurs développent des recherches appuyées sur

²⁵ Tiberghien semble désireux de faire connaître sa position puisqu'il est également l'auteur d'un article en ligne, paru en 2008 sur le site de la Société française de psychologie, dans une rubrique destinée au grand public et intitulée « Les réponses de la psychologie scientifiques aux questions que tout le monde se pose ». La question à laquelle il répond est la suivante : « Peut-on observer la pensée dans le cerveau grâce aux nouvelles techniques d'imagerie cérébrale » (<http://www.sfpsy.org/IMG/pdf/Tiberghien-21fév2008.pdf>).

les neurosciences, mais comme tous n'ont pas les compétences nécessaires ou n'ont pas accès, aux technologies permettant d'utiliser les méthodes de neuroimagerie, ils utilisent les potentiels évoqués comme indicateur privilégié de l'activité cérébrale et ne publient plus qu'en anglais dans des revues qui leur assurent un *impact factor* le plus élevé possible. Quant au laboratoire de la Sorbonne fondé par Beaunis et dirigé par Binet, il a disparu récemment. À l'heure actuelle, il ne reste plus en France que très peu laboratoires de psychologie cognitive. Tous les autres sont devenus des laboratoires ou des instituts de sciences ou de neurosciences cognitives et, comme le craignaient en 1981 les auteurs des *Réflexions sur la politique scientifique dans la section 26 du CNRS*, la psychologie cognitive risque de n'être plus perçue que comme un appendice des sciences du cerveau. Ces mêmes auteurs rappelaient que nombre de recherches de psychosociologie des pratiques scientifiques ont montré comment une communauté de chercheurs peut, à travers un paradigme particulier, acquérir rapidement les moyens – notamment par le contrôle des instances de diffusion et d'évaluation des recherches – de maintenir son emprise scientifique et sociale en se servant de l'heuristique dont elle se réclame. (p. 7)

Ils soulignaient enfin qu'une telle stratégie avait pour conséquence, à terme, d'entraver d'autres directions de recherche et pour finir, de stériliser la discipline. On peut se demander, en effet, si son inféodation aux neurosciences peut permettre à la psychologie cognitive d'affirmer qu'il y a eu des avancées décisives en son domaine qui n'auraient pu se produire sans elles et en particulier sans la neuroimagerie.

Régine PLAS
Université Paris Descartes
regineplas@wanadoo.fr

Bibliographie

- BRESSON F. *et al.*, 1977, *Rapport sur la recherche en psychologie en France*. Document ronéoté, archives personnelles de Régine Plas.
- CARROY J. et PLAS R., 2005, La psychologie : science naturelle et science morale ? Lettres inédites de Théodule Ribot à Henri Piéron, *Revue philosophique*, 3, 335-356.
- CHAMAK B., 2004a, Modèles de la pensée : Quels enjeux pour les chercheurs en sciences cognitives ? *Intellectica*, 39, 79-105.
- CHAMAK B., 2004b, Les sciences cognitives en France, *La Revue pour l'histoire du CNRS*, 10, 4-15.
- CHANGEUX J.-P., 1983, *L'Homme neuronal*, Paris, Fayard.
- CHURCHLAND P., 1986, *Neurophilosophy, Toward a Unified Science of the Mind-Brain*. Cambridge, Massachusetts, The MIT Press.
- FODOR J., 1986[1983], *La Modularité de l'esprit*, Paris, Minuit.
- GREENWOOD J. D., 1999, Understanding the "Cognitive Revolution" in Psychology, *Journal of History of the Behavioral Sciences*, 35 (1), 1-22.
- GUNDLACH H., 2008, Wilhelm Wundt (1832-1920). La science des faits de conscience, *Sciences Humaines*, Hors série n° 7 : La grande histoire de la psychologie, 16-17.
- HOUDÉ O., 2003, La psychologie à la découverte du cerveau, *Cerveau & Psycho*, 1, 4-6.
- HOUDÉ O. *et al.*, 1998, *Vocabulaire de sciences cognitives : neuroscience, psychologie, intelligence artificielle, linguistique et philosophie*, Paris, Presses Universitaires de France.
- HOUDÉ O., MAZOYER B., TZOURIO-MAZOYER N., 2002, Introduction-la naissance d'une nouvelle discipline : l'imagerie cérébrale fonctionnelle, HOUDÉ O., MAZOYER B., TZOURIO-MAZOYER N., ed, *Cerveau et psychologie. Introduction à l'imagerie cérébrale, anatomique et fonctionnelle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1-27.
- KOURILSKY F., 1992, Introduction, *Rapport de Conjoncture du Comité National de la Recherche Scientifique*, Paris, CNRS.
- PLAS R., 2004, Comment la psychologie expérimentale française est elle devenue cognitive ? *La Revue pour l'histoire du CNRS*, 10, 24-33.
- PLATEL H., FAURE S., EUSTACHE F. (1996). Neuropsychologie et imagerie cérébrale fonctionnelle, *L'Année Psychologique*, 96, 641-675.
- Rapports de Conjoncture du Comité National de la Recherche Scientifique*, éditions 1989, 1992, 1996, 2004 (tomes 1 et 2), 2006 (tomes 1 et 2), 2010, Paris, CNRS. Accessibles en ligne : <http://www.cnrs.fr/comitenational/doc/accueil.htm#rapport>
- Réflexions sur la politique scientifique dans la section 26 du CNRS* (28 novembre 1981), document ronéoté signé par 36 chercheurs, archives personnelles de Régine Plas.
- SANFEY A.G., LOEWENSTEIN G., McCLURE S.M., COHEN J.-D. (2006), Neuroeconomics : Cross-currents in research on decision-making, *Trends in Cognitive Science*, 10(3), 108-116.
- TIBERGHEN G., 1979, Psychologie, idéologie et répression politique, *Psychologie Française*, 24, 169-184.

- TIBERGHIE G., 1999, La psychologie cognitive survivra-t-elle aux sciences cognitives ? *Psychologie Française*, 44, 265-283.
- TIBERGHIE G., 2007, Entre neurosciences et neurophilosophie : la psychologie cognitive et les sciences cognitives, *Psychologie Française*, 52, 279-297.
- TIBERGHIE G., 2008, Peut-on observer la pensée dans le cerveau grâce aux nouvelles techniques d'imagerie cérébrale ? Article en ligne sur le site de la Société Française de Psychologie, <http://www.sfpsy.org/IMG/pdf/Tiberghien-21fev2008.pdf>.
- TIBERGHIE G., GUILLAUME F., BAUDOUIN J.-Y., 2007, La neuro-imagerie cognitive : nouvel indicateur, nouvelle science ou nouvelle phrénologie ? in VAUCLAIR J. et NICOLAS S., ed., *Localisation cérébrale des fonctions mentales : de la cranioscopie de Gall à l'IRMf*, Marseille, Solal, 57-79.
- TIBERGHIE G., JEANNEROD M., 1995, Pour la science cognitive. La métaphore cognitive est-elle scientifiquement fondée ? *Revue Internationale de Psychopathologie*, 18, 175-203.
- VERMÈS, G., 1999, La recherche en psychologie au CNRS, son institutionnalisation de ses débuts jusqu'aux années 1950. Construction d'une unité disciplinaire, *Bulletin de psychologie*, 52 (2), 213-222.